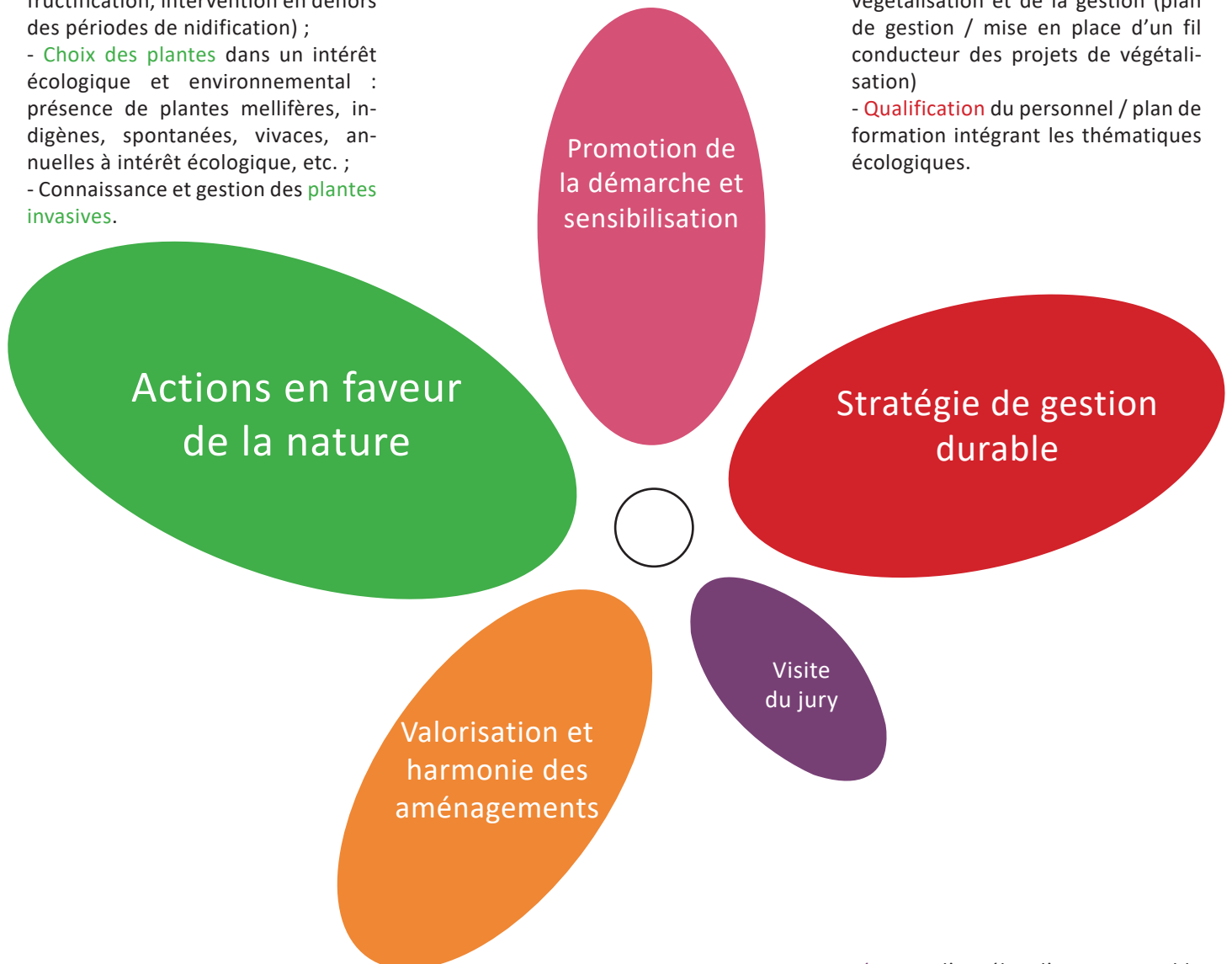


- Sauvegarde des **pollinisateurs** (commune Maya) ;
- Gestion et économie de l'**eau** ;
- Gestion et mise en place d'un **maillage écologique** et création de liaisons vertes entre différents espaces (haies libres, bocages, alignement d'arbres, arbres têtards, prairie de fauche, vergers, etc.) ;
- Gestion et **valorisation des déchets verts** (compost, paillage, mulch) ;
- Gestion du patrimoine arboré ;
- **Gestion des tailles** d'arbres et arbustes (taille raisonnée, port libre, respect des cycles de floraison et fructification, intervention en dehors des périodes de nidification) ;
- **Choix des plantes** dans un intérêt écologique et environnemental : présence de plantes mellifères, indigènes, spontanées, vivaces, annuelles à intérêt écologique, etc. ;
- Connaissance et gestion des **plantes invasives**.

- **Promotion** du label auprès des citoyens (presse locale, panneaux, brochures, réseaux sociaux) ;
- Valorisation des **initiatives citoyennes** (potagers collectifs, espaces didactiques et pédagogiques, « j'adopte un espace vert ») ;
- Prise en compte des remarques des éditions précédentes ;
- Organisation d'un concours de façade fleurie, devantures végétalisées ou autres initiatives.

- **Diversité botanique** et pertinence du choix des variétés (résistance à la sécheresse, besoin en eau, pérennité, caractère mellifère, indigène, rustique, vivace) ;
- **Origine** des plantes (producteurs locaux, production in situ) ;
- Pertinence de la gestion en fonction des lieux et de l'utilisation (**gestion différenciée**) ;
- Présence du végétal toute l'année (effet **4 saisons**) ;
- Présence de cimetière labellisé « **Cimetière nature** » ;
- Vision long terme et durable de la végétalisation et de la gestion (plan de gestion / mise en place d'un fil conducteur des projets de végétalisation)
- **Qualification** du personnel / plan de formation intégrant les thématiques écologiques.



- **Qualité** de l'entretien et propreté ;
- **Équilibre** et agencement des massifs (arbres, arbustes, vivaces, annuelles, couvre-sol) ;
- **Harmonie** des couleurs (camaïeu, couleurs complémentaires, dégradés) ;
- **Composition** des volumes, formes ;
- **Mixité** des feuillages, textures ;
- **Densité** et répartition des plantations ;
- **Originalité**, innovation ;
- Mise en valeur du **patrimoine architectural et paysager** (sentiers, cours d'eau, lavoirs, fontaines, etc.).

- Présence d'un élu, d'un responsable des espaces verts et de la personne en charge de sa gestion ;
- **Qualité et cohérence** de la visite.